



**Finances – Economie – Emploi
Formation et Chambres Consulaires**

OBJET : Ajustement du plan de financement du programme en faveur de la mobilité bas carbone

EXPOSE

Par délibération du 17 décembre 2019, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a décidé d'engager un programme complémentaire en faveur de la mobilité bas carbone s'inscrivant dans les orientations du projet de Plan Global de Déplacement 2020-2025. Il comprend :

- 2 stations libre-service avec recharge automatique de vélos à assistance électrique,
- 30 vélos à assistance électrique équipés,
- 1 station d'autopartage électrique (sans les véhicules qui seront loués),
- 10 abris-vélos sécurisés de 4 à 8 places chacun.

Une aide de l'Etat via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a été accordée à ce projet par arrêté du 20 mai 2020. Ce programme en faveur de la mobilité bas carbone s'inscrivant dans les objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt « solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires » de la Région des Pays de la Loire, il vous est proposé d'y candidater.

Cela conduit à ajuster le plan de financement ainsi :

Dépenses H.T.		Recettes	
2 stations libre-service de vélos à assistance électrique	92 000 €	Etat - DSIL (30%)	60 000 €
30 vélos à assistance électrique équipés	41 000 €	Région des Pays de la Loire - AMI solutions innovantes (50%)	100 000 €
1 station d'autopartage électrique	25 000 €	Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (20%)	40 000 €
10 abris-vélos sécurisés de 4 à 8 places chacun	42 000 €		
TOTAL	200 000 €	TOTAL	200 000 €

Ce dossier a été examiné lors de la Conférence des Maires réunie le 11 février dernier.

DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) de solliciter une subvention du Conseil régional des Pays de la Loire au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires » ;
- 2) de déléguer au bureau communautaire le soin de procéder à l'éventuel ajustement du plan de financement ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 février 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20210219-508-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-02-2021

Publication le : 19-02-2021

Conseil Communautaire du 18



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20210219-508-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-02-2021

Publication le : 19-02-2021



Le Président,

Alain HUNAU